



# Vlaamse Snooker Federatie

## Gewest Vlaams-Brabant

Secretariaat : c/o De Joncker B., Van Dijcklaan 51/13 te 1930 Zaventem  
[vsfbrabant@gmail.com](mailto:vsfbrabant@gmail.com) - <http://www.snookerbrabant.be> - Rekeningnummer : 880-5504091-67

Cher Président, cher secrétaire, cher responsable de club,

En annexe, vous trouverez les formulaires d'inscription pour la saison 2010-2011. Pouvons-nous vous demander de remplir les documents, si possible via un pc ou en majuscules, et les amener à l'une des dates suivantes **à partir de 20 heures lundi 14 juin 2010 au SC Josan (Ternat) et mardi 15 juin 2010 au SC University (Herverlee)**. Chaque club a 15 minutes le temps. Veuillez prendre un rendez-vous en avance ([vsfbrabant@gmail.com](mailto:vsfbrabant@gmail.com)). **Les clubs qui n'ont pas de rendez-vous seront accueillis à la fin de la soirée.**

Il est de la plus grande importance que ces dates soient respectées pour pouvoir démarrer la saison à temps.

Les papiers suivants doivent rentrer :

- **Inscription du club** : Il serait souhaitable (pas une obligation) que chaque club ait une adresse e-mail pour recevoir toutes les informations, résultats et rapports, ce qui fera gagner un temps précieux à tout le monde.
- **Inscription individuelle** : pour les membres déjà affiliés (formulaire déjà remplis). Le membre doit simplement corriger ses coordonnées. Pour les nouveaux membres une **copie de la carte d'identité** ainsi **qu'une photo d'identité** est obligatoire (mettre le nom du joueur à l'arrière de la photo). Vous voulez une nouvelle photo sur votre carte de membre? C'est possible.
- **Inscription des équipes.**
- **Inscription des « réserves »**
- **La feuille de calcul des montants à verser.**

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur notre site.

Au cas où vous auriez des joueurs qui ont des dettes vis-à-vis du club, veuillez nous remettre une liste avec leurs noms, la raison et le montant à payer. Cette liste doit être signée par **deux responsables** du club. Si le joueur n'est pas mentionné sur cette liste, il est libre de transfert et peut jouer dans un autre club s'il remplit le document **« opzeg van lidmaatschap »**.

**Les cotisations pour la saison 2010-2011 seront de:** 75,00 € pour le club, 24,00 € par équipe et 35,00 € par joueur. Un joueur de moins de 16 ans paie 10,00 € (pas avoir 16 ans au 31/12/2009) et un récréant 5,00 €.

**Les cotisations** doivent être versées **avant le 8 juillet 2010 sur le compte : 880-5504091-67.**

**Un nouveau club doit verser une somme de 125,00 € comme garantie sur le compte : 880-5504091-67.**

Le jour du match à domicile peut être légèrement différent pour certaines équipes dont le club ne possède pas suffisants de tables. Ci-dessous vous trouverez un aperçu des possibilités.



# Vlaamse Snooker Federatie

## Gewest Vlaams-Brabant

Secretariaat : c/o De Joncker B., Van Dijcklaan 51/13 te 1930 Zaventem  
[vsfbrabant@gmail.com](mailto:vsfbrabant@gmail.com) - <http://www.snookerbrabant.be> - Rekeningnummer : 880-5504091-67

---

### ATTENTION POUR LE JOUR DE L'INTERCLUB :

Honneur : mardi  
Division 1 : mardi  
Division 2 : mardi (l'équipe aura le choix de jouer son match à domicile le mercredi soir)  
Division 3 et plus bas : jeudi (l'équipe aura le choix de jouer son match à domicile le mardi ou mercredi soir)  
**Le choix fait au début de saison ne peut pas être changé au courant de la saison.**

Un courrier séparé concernant les rankings A/B/C sera distribué plus tard.

Merci de votre collaboration.

Le comité

**Si le club a des dettes vis-à-vis de la fédération (amendes ou notes), les documents d'inscriptions seront refusés.**